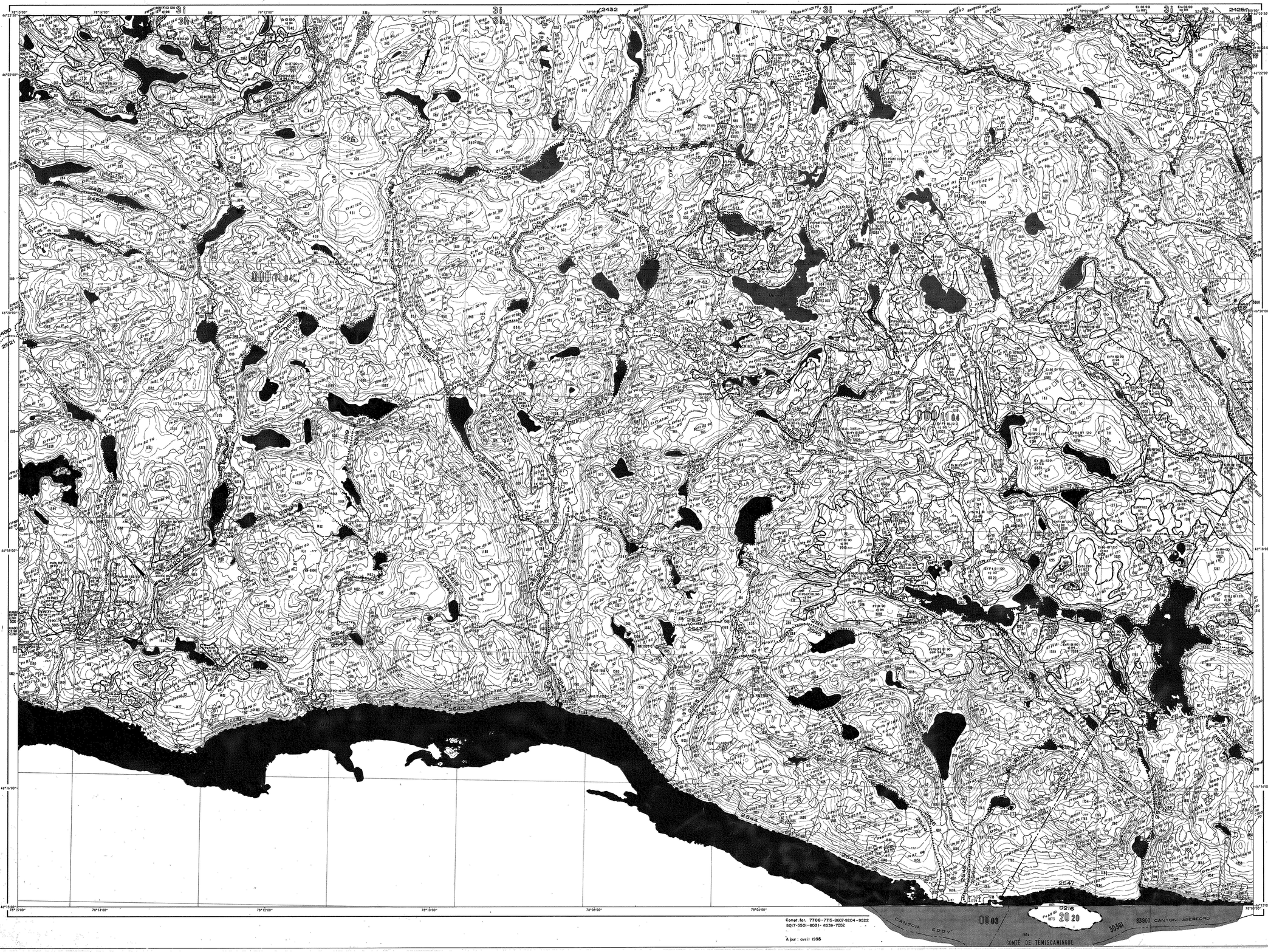

Compt. for. 7708-7715-8607-9204-9522
5017-5501-6031-6539-7052

À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher au relief, roches d'îlleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cav
Coupe avec réserves de la régénération	cra
Coupe avec réserves de semenciers	cs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à blanc simple	cbs
Coupe avec protection du sol et ensemencement des tiges d'avenir	cbs
Coupe de jardinage	cj
Scalpage partiel (bande ou à plat)	scp
Plantation à racines nues	pln
Plantation de boutures	plb
Plantation de boutures	plb
Ensemencement	ens
Espèces ensemencées	es
Récolte dans les friches boisées (décrire libres)	ecl

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux (aucune essence compagne prédominante) R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge R (P)
— — à pin gris R (G)
— — à thuya (cèdre) R (C)
— — à mélèze R (L)
— — à sapinière (plantation) R P

Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée ligneuse) E (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (aucune essence compagne prédominante) E (E)
— — à thuya (cèdre) E (C)
— — à mélèze E (L)
— — à pin blanc E (P)
— — à pin gris E (G)
— — à pin rouge E (R)
— — à sapinière E (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche (plantation d'épinette blanche) EPB S
— — à sapin et/ou épinette blanche (plantation d'épinette noire) EPB E
— — à sapin et/ou épinette blanche (plantation d'épinette rouge) EPB R

Sapinière (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée ligneuse) S (S)
— — à thuya (cèdre) S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge S (P)
— — à pin gris S (G)
— — à pin rouge S (R)
— — à mélèze S (L)
— — à sapinière (à sapin bouleau) S (bop)

Pinède à pin blanc (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée ligneuse) P (P)
— — — avec pin rouge (aucune essence compagne prédominante) P (P)
— — — avec thuya (cèdre) P (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge P (E)
— — — avec mélèze P (L)
— — — avec pin gris P (G)
— — — avec peuplier P (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation) P S

Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr (Pr)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre) Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge Pr (E)
— — — avec mélèze Pr (L)
— — — avec pin gris Pr (G)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge Pr (P)
— — — avec peuplier Pr (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation) Pr S

Pinède à pin gris (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pg (Pg)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre) Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge Pg (E)
— — — avec mélèze Pg (L)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge Pg (P)
— — — avec peuplier Pg (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (plantation) Pg S

Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (C)
— — — (aucune essence compagne prédominante) C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— — — à mélèze C (L)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge C (P)
— — — à pin gris C (G)
— — — à peuplier C (Pe)
— — — à sapin et/ou épinette blanche (plantation de thuya) C S

Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr (Pru)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre) Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge Pr (E)
— — — à mélèze Pr (L)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge Pr (P)
— — — à pin rouge Pr (R)
— — — à pin gris Pr (G)
— — — à sapin et/ou épinette blanche (plantation) Pr S

Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) Mé (M)
— — — (aucune essence compagne prédominante) Mé (M)
— — — à thuya (cèdre) Mé (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge Mé (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge Mé (P)
— — — à pin rouge Mé (R)
— — — à pin gris Mé (G)
— — — à peuplier Mé (Pe)
— — — à sapin et/ou épinette blanche (plantation de mélèze européen) Mé E
— — — (plantation de mélèze japonais) Mé J
— — — (plantation de mélèze laricin) Mé L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)
— — — — avec pin blanc	F (P)	F (P)
— — — — avec pin rouge	F (R)	F (R)
— — — — avec thuya (cèdre)	F (C)	F (C)
— — — — avec mélèze	F (L)	F (L)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec pin gris	BB (P)	BB (P)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin blanc	BB (P)	BB (P)
— — — — avec pin rouge	BB (R)	BB (R)
— — — — avec sapin	BB (S)	BB (S)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (P)	BJ (P)
— — — avec pin rouge	BJ (R)	BJ (R)
— — — avec thuya	BJ (C)	BJ (C)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin blanc	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin rouge	Pe (R)	Pe (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec mélèze	Pe (L)	Pe (L)
Cerisier de Pennsylvanie avec pin gris	Cerp (G)	Cerp (G)
— — — avec sapin	Cerp (S)	Cerp (S)
— — — à pin blanc	Cerp (P)	Cerp (P)
— — — à pin rouge	Cerp (R)	Cerp (R)
Mélangés à feuillus tolérants	MFA (F)	MFA (F)
— sur station humide	MFA (F)	MFA (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— d'essences intolérantes	F
— — — sur station humide	F h
— — — (plantation)	F P
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	Pe
Cerisier de Pennsylvanie	Cerp
Érablière	Er
— à bouleaux blancs	Er B
— à bouleaux jaunes	Er J
— à peuplier	Er Pe
— à feuillus d'essences intolérantes	Er F
— à feuillus d'essences tolérantes	Er F
Plantation de feuillus	F P
— de bouleau blanc	BB P
— de peuplier	Pe P
— de peuplier baumier	Pe b P

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bandes	cb
Coupe partielle par épaisseur légère	cpl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊗ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cs
Brûlis total	bs
Épidémie sévère	es
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE	CLASSES
10 (jeune)	0-30 ans	0-10
30 —	31-60 ans	10-30
50 —	61-80	30-50
70 —	81-90	50-70
90 —	91-120	70-90
120 —	121 et plus	90-120

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
30-30 (jeune)	30-70 (jeune)
50-50	50-50
60-50	50-50
80-50	50-50
90-50	50-50
120-70	70-90

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune indépendant: Plus 2/3 dominance de feuillus tolérants, inférieur ou égal à 30 tiges ≥ 9 cm
Vieux indépendant: Plus 2/3 dominance de feuillus tolérants, supérieur à 30 tiges ≥ 9 cm
Plus 2/3 dominance de feuillus intolérants, inférieur ou égal à 30 tiges ≥ 9 cm
Autres: peuplements inférieur à 30 tiges ≥ 9 cm plus de 50 tiges.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	©cl
Modérée	31 à 50 %	P
Forte	51 à 70 %	F
Abrupte	71 % et plus	a
Superficie inégale de pentes	0-70 %	⊗

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 c2 50% ⊖
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C5 c68 101
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m ≤ H < 4m)	2 (4m ≤ H < 8m)	3	4	5	6 (H ≥ 16m)
A - 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B - 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C - 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D - 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : JULIEN NIVEST & ASS.
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 81
Unité de sondage — 1

Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 11
Concessionnaire ou autres — 04*

Bassin hydrographique — 303 01
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 83 900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 2430 *
Région écologique — 3h*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 810 TÉMISCAMINGUE.

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1982 / Année de publication : 1983 / Année de révision : }

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 12° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-L-10 S.E.	31-L-9 S.O.	31-K-12 S.E. S.O.
31-L-7 N.E. S.E.	31-L-8 N.O. S.O.	31-K-5 N.E. S.E. S.O.
31-L-2 N.E.	31-L-1 N.O.	31-K-4 N.E. N.O.

31 L/8 S.E.
31 L/1 N.E.

UG 81

50